



BREVET TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Aménagements Paysagers

Chef(fe) de chantier

Aide Conducteur(rice) de travaux

Technicien(ne) paysagiste

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE

EN 2 ANS

- Un diplôme national reconnu
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail



UNE FORMATION DE NIVEAU TECHNICIEN

- Maîtriser les opérations techniques
- Travailler en autonomie et s'adapter à différentes situations
- Préparer et organiser les activités
- Encadrer les équipes et coordonner les intervenants
- Travailler en concertation avec un réseau de partenaires
- Diagnostiquer et conseiller

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

• Au centre de formation :

20 semaines complètes par an - 35 h de cours par semaine

• Au sein de l'organisme employeur :

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

Temps de travail de l'apprenti identique à celui des autres salariés

• Pour l'apprenti :

Cette voie exige une motivation solide, une autonomie dans le travail ainsi que des capacités d'organisation et d'adaptation.

Un travail personnel important, en plus des heures de formation, est indispensable pour l'acquisition d'une culture paysagère.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 29 ans révolus
 - Détenir un diplôme de niveau 4 ou supérieur :
Un **Bac avec au moins une spécialité scientifique** (biologie); ou un **Bac agricole** dans le champ professionnel (AP, STAV) avec mention très bien ou bien souhaitable; ou un **diplôme supérieur** (BTS agricole, formation universitaire...)
Situation particulière : nous contacter
 - **Signer un contrat d'apprentissage** ou de professionnalisation avec un organisme du secteur public ou privé de la filière nature
- ` ˘ Avoir une **première expérience** dans le métier ainsi qu'un **projet professionnel défini**
˘ ˘ sont vivement conseillés avant de s'engager dans un diplôme supérieur

CONTENU DE LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Inscription dans le monde d'aujourd'hui

(Economie, Français)

Construction du projet personnel et professionnel

(Éducation physique et sportive, Education socio-culturelle)

Communication

(Documentation, Français, Anglais)

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Organisation du travail et encadrement d'équipe

(Gestion, économie, techniques d'aménagement, outils mathématiques et informatiques)

Gestion et mise en place de la végétation

(Techniques d'aménagement, agronomie, biologie-écologie, agroéquipement)

Gestion des ouvrages et réseaux des aménagements paysagers

(Techniques d'aménagement, agroéquipement)

Gestion technico-économique de chantier

(Gestion, économie, techniques d'aménagement)

Élaboration d'un projet d'aménagement paysager

(Techniques d'aménagement, arts des jardins, outils informatiques)

INTERVENANTS ET PARTENAIRES DE LA FILIÈRE

Les situations d'apprentissage et d'évaluation ont été co-construites avec les professionnels du secteur (Bureaux d'études, Entreprises de travaux paysagers.)

Nos enseignants ont une expérience de métier dans la filière.

Des chantiers et visites de sites sont organisés avec les partenaires du territoire.

Des acteurs professionnels interviennent dans les séances de formation

LE +

Un secteur dynamique, avec une augmentation du nombre d'entreprises et des actifs.

La région PACA est celle qui concentre le plus d'employeurs en France.

La tendance depuis plus d'une décennie est à la professionnalisation et à l'embauche de collaborateurs diplômés et de confiance.

Des perspectives d'emploi réelles à l'issue de la formation.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/> (rubrique "devenir apprenti")

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage.
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone - fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 675h/an
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation :
 - Contrôles en cours de formation (CCF) : 50%
 - Épreuves ponctuelles terminales (écrit + oral) : 50%
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Taux de réussite : 100% (1ère promotion - session 2023)

POURSUITES D'ÉTUDES

- Licences professionnelles – Certificat de Spécialisation
- Prépa ATS Bio : Préparation spécifique BTS pour intégrer des écoles d'ingénieur
- Ecoles du paysage (sur concours)



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères



04.94.00.55.64



secretariat.ufa.hyeres@gmail.com



Agricampus Var



agricampusvar



AgricampusVar



<https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>